



# AVIS PUBLIC

MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE LA MATAPÉDIA

RÈGLEMENT N° 2018-10  
CONCERNANT LES MODALITÉS DE PUBLICATION DES AVIS PUBLICS DE LA MRC DE LA MATAPÉDIA

**AVIS EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ** par le soussigné, secrétaire adjoint de la susdite municipalité régionale de comté que :

Lors de la séance du conseil de la MRC de La Matapédia tenue le 23 janvier 2019, le règlement No 2018-10 sur les modalités de publication des avis publics de la MRC de La Matapédia a été adopté.

**Objet du règlement**

Le règlement prévoit la diffusion de tout avis public sur le site Internet de la MRC dans une section clairement indiquée à cette fin sur la page d'accueil ainsi qu'un résumé de l'avis public dans un journal diffusé sur son territoire. Le règlement prévoit aussi le maintien de l'affichage aux endroits déterminés par le conseil.

Toute personne désireuse de consulter ledit règlement peut le faire en se rendant au bureau de la MRC de La Matapédia, au 420, route 132 Ouest à Amqui, du lundi au vendredi, de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00.

Donné à Amqui, ce 24<sup>e</sup> jour de janvier 2019.

  
\_\_\_\_\_  
Joël Tremblay  
Secrétaire adjoint